



The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Agritourisme. Logiques d'acteurs ou logiques de territoires ?

Mme Nathalie Disez

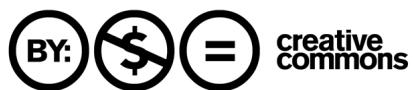
Citer ce document / Cite this document :

Disez Nathalie. Agritourisme. Logiques d'acteurs ou logiques de territoires ?. In: Économie rurale. N°250, 1999. pp. 40-46;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1999.5074>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1999_num_250_1_5074

Fichier pdf généré le 26/03/2019



Abstract

Agritouristic strategies : from formes ou territories ?

Agritourism, meaning leisure and tourism activities proposed by farmers in relation with the farm, is an innovating activity and takes part in rural development. The analysis of agritourism contribution for rural development in six regions of the Massif Central must bring some reservations. The collective feature of the development is lower. And, even if territorial factors take part in the farmer's choice agritouristic, strategies show us more the diversity than a real territorial characteristic. These conclusions are relative. On the one hand, it may be early to analyse agritourism contribution because it is moving to more complex activities with bigger farmers' commitment in tourism. On the other hand, is not the small territorial dimension in relation with the characteristics of studied spaces ? At last, this survey could be extended by the study of rural and farming policies' effects on agritourism.

Résumé

Prestation touristique proposée par les agriculteurs, l'agri-tourisme rompt avec les schémas habituels agricoles et est propice au développement territorial. Mais l'analyse d'enquêtes auprès d'une centaine d'exploitants agritouristiques oblige à relativiser ces affirmations. L'effet attendu de levier du développement s'avère limité. En fait, on perçoit trois types de stratégies d'acteurs. Et même si des facteurs territoriaux influencent l'agriculteur dans l'adoption de telle ou telle stratégie, ces logiques d'acteurs soulignent plutôt la diversité qu'une véritable particularité territoriale. Aussi la mise en cohérence n'en est-elle pas facilitée. Ces propos sont à relativiser : dans le temps, car l'agritourisme prend depuis peu de nouvelles formes ; dans l'espace, car notre champ géographique était le Massif central. Enfin, ce travail pourrait être poursuivi par l'examen du poids des éléments politiques et professionnels qui limitent sans doute l'effet attendu de l'agritourisme sur le développement territorial.



Nathalie DISEZ

Agritourisme : logiques d'acteurs ou logiques de territoires ?

Depuis quelques années, l'accueil à la ferme semble prendre une nouvelle dimension en France. Certes, l'offre agritouristique reste marginale au niveau national puisque seulement 1,6 % des entreprises agricoles pratiquaient l'accueil en 1988¹. Mais le nombre d'entreprises agritouristiques est en légère progression: entre les deux derniers recensements de l'agriculture de 1979 et 1988, on recense 2 383 exploitations supplémentaires (soit + 18 %) proposant une formule d'hébergement touristique. On peut donc penser que des chiffres statistiques plus récents confirmeront que l'agritourisme sort de sa marginalité. Et surtout, à la traditionnelle formule du gîte rural se sont ajoutées de nouvelles prestations: chambres d'hôtes, fermes de séjour, fermes-auberges, animations... Ainsi l'essor de l'agritourisme est-il plus d'ordre qualitatif que quantitatif. L'encaissement agricole s'est également mobilisé tant dans l'enseignement initial et continu² qu'au sein des chambres consulaires³. La législation française s'adapte progressivement à l'émergence de l'activité agritouristique: sur le plan social, la loi du 23 janvier 1990 précise que «les structures d'accueil touristiques qui ont pour support l'exploitation» sont reconnues comme agricoles. L'ensemble de ces évolutions révèle un certain changement de mentalité de la part du monde agricole, longtemps opposé à toute forme de diversification ou de pluriactivité. Ainsi, l'agritourisme apparaît-il comme une voie possible de développement pour les exploitations agricoles.

L'agritourisme est aussi un moyen de retrouver une certaine cohérence entre le système agricole et la demande sociale en matière d'accueil à la campagne. En effet, après une période de désaffection de la campagne par les vacanciers français entre 1960 et 1980, la fréquentation touristique de l'espace rural s'avère relativement stable depuis le début des années quatre-vingt, avec 26 à 27 % des jour-

nées de vacances passées en France — soit environ 200 millions de journées (INSEE, 1992). Par ailleurs, de nouvelles tendances dans les comportements des touristes, s'accompagnant d'une image plus attrayante de la campagne (CSA/DATAR, 1994), peuvent être jugées propices à la continuité, voire à l'essor de cette fréquentation avec la recherche d'individualité et de relations aux autres plus conviviales, une sensibilité à la nature plus grande. Toutefois, l'émergence en parallèle d'autres exigences de la part des consommateurs oblige à une certaine prudence quant aux perspectives du tourisme rural: dotée d'une culture touristique, la clientèle est aujourd'hui plus exigeante en matière d'accueil, d'informations, de services et, les territoires ruraux ne sont pas toujours suffisamment équipés ou organisés pour y répondre.

Ces évolutions tant du côté de l'offre que de la demande conduisent à s'intéresser au phénomène agritouristique. Toutefois, l'optique retenue dans cet article est particulière car l'activité agritouristique n'est pas étudiée en elle-même mais dans son rapport au processus de développement de territoires ruraux, dans des régions en proie à une certaine «marginalisation» (faible densité humaine, économie essentiellement agricole, une agriculture peu adaptée aux conditions économiques actuelles). Notre lecture du développement — entendu dans son sens le plus large, à la fois économique, social et culturel — est particulière car elle s'intéresse davantage au rôle de l'individu et aux réseaux de proximité qu'à l'influence des variables politiques (locales ou globales) et socio-professionnelles sur le développement de l'agritourisme (Pecqueur, 1989). Aussi s'agit-il de voir dans quelle mesure les exploitants agritouristiques participent au processus de développement.

L'agritourisme est-il une forme de domination de l'urbain sur le rural, pervertissant la société locale, transformant la culture en folklore ou au contraire, un moyen de valoriser des ressources locales, induisant un dynamisme local, participant à une revalorisation de l'image de la campagne? Cette question de l'impact du tourisme sur le développement n'est pas nouvelle. En revanche, elle se situe dans un contexte nouveau, tant du point de vue agricole où l'on note une certaine ouverture à l'égard de l'agritourisme que du point de vue touristique, puisque le tourisme n'est plus perçu comme relevant de «l'ordre naturel» (Cuvelier, 1994) mais comme une activité économique à part entière.

1. RGA 1988. Remarquons que cette proportion est similaire à celles observées dans certains pays européens comme l'Allemagne ou l'Italie. Elle est en revanche supérieure à la part des prestataires agritouristiques Grecs (1 %) et inférieure à celle observée aux Pays-Bas (5-6 %). Ces comparaisons doivent être faites avec précaution car les définitions de l'agritourisme varient quelque peu entre les États. Source : Grolleau H. (1987).

2. Un tiers des établissements relevant du ministère de l'Agriculture proposent des formations initiales et continues liées au tourisme.

3. Avec notamment la réorientation du service «Agriculture et tourisme» de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture vers le développement du tourisme à la ferme à travers la marque *Bienvenue à la Ferme*.

L'agritourisme, une pratique territorialisée

La production agritouristique se distingue à plusieurs titres de la production agricole classique, en exigeant d'autres compétences et réseaux ainsi qu'une mentalité particulière. La prestation touristique est un service récréatif, s'adressant à une clientèle en recherche de plaisir, d'agrément. Ainsi la finalité de la prestation est fort différente de celle de la fonction alimentaire de l'agriculture répondant à un besoin « primaire », souvent jugé plus noble. Par ailleurs, il convient de rappeler que le touriste est bien souvent considéré comme un intrus, un être permis (Urbain, 1991)... Aussi, la mise en place d'une activité d'accueil implique-t-elle une évolution de la mentalité de l'accueillant, changement qui va de pair avec le désir d'ouverture. En outre, à l'aspect récréatif s'ajoute la nature immatérielle de la prestation touristique, fortement basée sur l'imaginaire du consommateur et la qualité des contacts humains. Si le confort des équipements ne doit pas être négligé, c'est la qualité des relations instaurées entre l'accueilli et l'accueillant qui prime dans la réussite agritouristique. La production agritouristique est donc éloignée de la production de masse et l'agriculteur doit bénéficier d'une forte capacité relationnelle pour pouvoir répondre aux aspirations de chaque client.

Par ailleurs, une autre caractéristique de l'accueil est son lieu d'exercice, qui bien souvent est aussi le lieu de vie. Outre la maîtrise d'un système rendu plus complexe par l'introduction d'une nouvelle activité sur l'exploitation, l'agriculteur se doit également de gérer le système familial. Enfin, l'exploitant doit assumer l'activité d'accueil du stade de la production à celui de la commercialisation, évaluer les potentialités de son environnement, c'est-à-dire porter un autre regard sur son environnement local (Pernet, 1984). Ainsi, l'agritourisme serait une activité innovante suscitant notamment de nouveaux liens sociaux au sein du territoire (recherche d'information, de partenariat entre prestataires locaux), valorisant des éléments territoriaux (humain, culturel, paysager), s'insérant dans une problématique plus rurale qu'agricole. On peut ainsi penser que l'agritourisme serait un témoin et un levier du développement territorial. C'est ce que nous allons tenter de montrer.

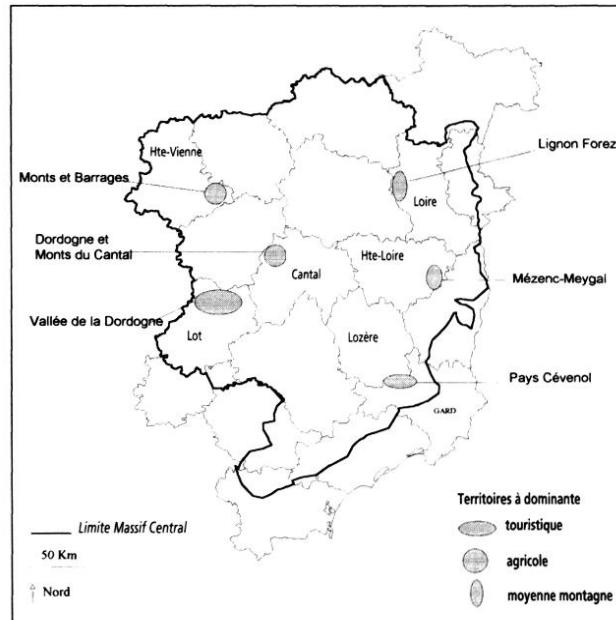
Méthode

Le travail entrepris a porté sur l'étude des pratiques des exploitants agritouristiques et leurs relations au territoire. Les acteurs agritouristiques construisent-ils un nouveau territoire ? Valorisent-ils les ressources locales ? S'appuient-ils sur des réseaux de proximité particuliers ? Comment se sentent-ils intégrés dans leur région ? Est-on passé de démarches individuelles à une dynamique collective ? Ou au contraire, assiste-t-on à une exclusion des exploitants agritouristiques, à la marge à la fois du monde agricole et de celui des professionnels du tourisme ? Notre objectif n'est donc pas d'analyser des données technico-économiques de l'exploitation⁴ mais de

comprendre les démarches des exploitants agritouristiques et leur impact territorial.

L'étude a été conduite sur quelques territoires du Massif Central, choisis en premier critère pour leur densité d'exploitations agritouristiques (entre 4 et 7 % des exploitations agricoles en 1995 soit 3 à 4 fois plus que la moyenne nationale de 1988). Un inventaire préalable des unités agritouristiques à l'échelle du Massif Central (Disez, 1997) avait par ailleurs permis de souligner plusieurs éléments explicatifs de la localisation et la forme d'accueil proposée ; d'où l'intérêt d'observer six territoires différenciés⁵ (carte 1). Ont été choisis deux territoires à dominante agricole (l'un dans le Cantal, le second en Haute-Vienne), deux autres dotés de fortes potentialités touristiques (le premier dans les Cévennes et le second autour de Rocamadour). Enfin deux petites régions de moyenne montagne (le Mézenc-Meygal en Haute-Loire et le Forez dans la Loire) se distinguant par l'existence d'une forte dynamique locale ont complété l'analyse.

Localisation des six zones d'étude dans le Massif central



Un inventaire préalable des exploitants agritouristiques nécessite d'une part de définir l'agritourisme : Quel statut pour le prestataire ? Quelle activité d'accueil considérer ? Et d'autre part, de trouver les sources d'information.

Supposant que le caractère agricole confère à l'activité agritouristique une dimension culturelle spécifique par rapport aux autres prestations du tourisme rural, nous considérons que l'agritourisme désigne exclusivement les activités exercées par les agriculteurs et que c'est l'ensemble de la population agricole qui peut prétendre à exercer une activité agritouristique, que ce soit l'exploitant, le conjoint d'exploitant, l'actif familial ou l'agriculteur en retraite, voire le salarié agricole. Pour autant, toute activité touristique proposée par un exploitant relève-t-elle autant de

4. Consulter sur ce point : Vincent D., 1997.

5. Les noms de territoires repris ici sont ceux adoptés par les structures intercommunales de développement (Syndicat intercommunal, Pays d'accueil touristique, Associations).

l'agritourisme ? Il est des activités où la caractéristique agricole est clairement présente : visites ou goûters à la ferme, chambres chez l'exploitant, c'est-à-dire de façon générale l'accueil touristique localisé à la ferme. Toutefois, l'activité agritouristique ne nous semble pas devoir être nécessairement située sur le lieu même de l'exploitation. En effet, une implantation extérieure à la ferme n'exclut nullement de fortes liaisons entre activités agricole et touristique. Par exemple, nous considérons qu'une auberge non située sur une exploitation mais gérée par des agriculteurs y servant leurs produits, relève de l'agritourisme. Par contre, il nous semble que la dimension culturelle implique des relations étroites entre l'exploitant et ses hôtes, et notamment des structures à capacité d'accueil limitée. Ainsi la gestion d'un camping de 200 emplacements ne peut être considérée comme agritouristique. Une activité plus répandue dans les exploitations agricoles, la vente directe de produits fermiers, soulève également des interrogations. Doit-on la considérer comme une activité agritouristique ? Lorsque des voisins viennent régulièrement s'approvisionner à la ferme en lait, fromage, œufs ou autres denrées, il apparaît abusif de parler d'agritourisme. Par contre, lorsque la vente est organisée et comprend une attention particulière à la commercialisation dans le cadre par exemple d'une visite de ferme ou d'un écomusée, elle rentre dans le champ de l'agritourisme. Aussi il apparaît difficile d'écarter ou d'englober de façon systématique la vente de produits fermiers de notre cadre d'analyse : pour la suite de notre travail, nous n'avons retenu la vente de produits fermiers que lorsqu'elle est complétée par une visite d'exploitation ou par une autre prestation touristique.

Enfin, pour être complet, ayant abordé l'agritourisme dans une optique de l'offre, il convient d'évoquer un élément important de l'acte touristique : le client. À l'instar de l'ensemble des prestations dites touristiques, les clientèles de l'agritourisme sont diverses, en ce sens qu'il ne s'agit pas exclusivement de vacanciers ou de touristes. Une même formule comme le goûter à la ferme peut être déclinée auprès de publics divers : des scolaires, des habitants locaux ou des vacanciers. Ce que recherche a priori l'ensemble de ces visiteurs c'est découvrir le milieu agricole sous une forme relativement ludique, dans un souci d'agrément. Aussi, nous précisons que nous ne définissons pas l'agritourisme selon la nature de la clientèle, même si sa forme dominante est souvent le vacancier.

Une fois la définition entendue, le second problème consiste à repérer les exploitants agritouristiques. Les agriculteurs font preuve d'imagination en la matière et la structuration de l'agritourisme n'est qu'en cours. Toutefois, on peut dans un premier temps repérer une majorité de prestataires à partir d'organismes nationaux⁶ regroupant des prestataires agritouristiques, de façon exclusive (c'est le cas de la marque *Bienvenue à la Ferme* ou du label *Accueil Paysan*) ou non (c'est le cas de *Gîtes de France*)⁷.

6. Précisons toutefois que le label de l'une ou l'autre de ces organisations ne nous semble pas être une condition nécessaire pour qu'une prestation soit agritouristique. Il n'est d'ailleurs pas une condition suffisante dans le cas de *Gîtes de France* puisque les adhérents ne sont pas tous agriculteurs.

Dans une phase ultérieure, nous avons travaillé au niveau local en parcourant les brochures régionales, départementales ou locales diffusées par les offices de Tourisme.

Cet inventaire a servi de base à la constitution de l'échantillon des agriculteurs enquêtés. L'échantillon s'est bâti sur un choix raisonné, privilégiant les activités les plus élaborées et les moins fréquentes pour diversifier autant que possible le panorama des prestations agritouristiques. Au total, 114 exploitants (entre 17 et 21 agriculteurs par petite région) ont été rencontrés.

Agritourisme et développement

Il importe de noter que dans ces régions où les activités économiques se font rares, où le nombre d'agriculteurs ne cesse de diminuer, l'agritourisme contribue à créer des activités et parfois des entreprises (sur les 114 unités agritouristiques étudiées, une douzaine d'exploitations ont été créées par de jeunes agriculteurs), voire des emplois (20 emplois liés à la création d'entreprises, douze autres consécutifs à l'introduction de l'accueil au sein de l'exploitation). On peut estimer d'autre part qu'une dizaine d'entreprises agricoles se sont maintenues grâce à l'apport financier de l'agritourisme. Au total, c'est l'emploi de plus d'une quarantaine de personnes qui est en relation directe avec l'accueil à la ferme. L'accueil même s'il ne donne pas lieu à un statut professionnel, permet toutefois à des membres de la famille — souvent les conjointes — de participer plus activement à l'économie de l'entreprise et du ménage, de s'insérer dans le milieu professionnel et de rompre l'isolement auquel ils sont souvent plus sensibles que l'exploitant. Enfin, l'introduction de l'agritourisme est parfois l'occasion d'acquérir de nouvelles connaissances grâce à diverses formations liées au tourisme (c'est le cas dans un tiers des exploitations étudiées) ou de valoriser des savoir-faire personnels. On peut à cet égard noter que la plupart des agriculteurs mettent en avant leur image agricole, et se sentent valorisés lorsqu'ils font visiter leur exploitation à la demande des touristes.

Si à l'échelon individuel le constat est globalement positif, l'intégration de l'agritourisme dans le territoire perçue en termes de valorisation de la région ou de dynamique, agricole ou rurale, est par contre plus nuancée. Les agriculteurs valorisant le territoire font en effet plutôt figure d'exception. Ainsi les exploitants ont des difficultés pour exprimer les caractéristiques de leur région ; moins d'un agriculteur sur cinq conseille à ses hôtes des sites en dehors des sentiers battus. Le respect de l'architecture traditionnelle est une pratique un peu plus courante (la moitié des prestataires). En définitive, la grande majorité des agriculteurs ne s'applique pas à inscrire sa prestation dans un territoire particulier, à mettre en valeur les richesses locales et ainsi à proposer une prestation spécifique, à créer un «avantage concurrentiel».

7. Pour distinguer les agriculteurs des autres propriétaires de structures d'hébergement « Gîtes de France » nous avons eu recours aux Mutualités sociales agricoles.

Les réseaux mis en place par les exploitants agritouristiques en relation avec leur activité touristique s'avèrent très divers selon les individus. Effectivement, la majorité entretient des relations avec des organismes de promotion tels Gîtes de France mais plus rares sont ceux qui ont développé un réseau d'information, travaillent avec des prestataires touristiques ou s'insèrent dans une dynamique locale. Il faut toutefois noter qu'à l'exception du territoire lotois, les autres régions se sont dotées d'organisations de producteurs, plus ou moins ouvertes à des prestataires non agricoles, plus ou moins actives. Si les relations d'ordre professionnel et touristique s'avèrent limitées pour la plupart des exploitants, leur participation à la vie locale par exemple par le biais de responsabilité au sein d'associations locales ou de mandats politiques, est une pratique plus courante et concerne la moitié des agriculteurs.

L'intégration des exploitants agritouristiques dans une dynamique territoriale n'est pas, loin s'en faut, systématique. Mais il importe de souligner que l'ancienneté de l'activité d'accueil sur le territoire intervient de façon importante dans la réappropriation du territoire par les acteurs. Ainsi, elle s'avère plus forte dans les régions où l'accueil est une pratique relativement ancienne (Forez, Cévennes, Mézenc-Meygal). Et la tendance des exploitants à proposer des prestations plus élaborées au fil du temps peut laisser penser que l'intégration territoriale s'amplifiera à terme.

Des stratégies agritouristiques différentes

Ainsi l'hypothèse d'une forte relation entre l'agritourisme et le territoire doit être nuancée en considérant notamment les différentes stratégies individuelles agritouristiques. La diversité des formes agritouristiques (du gîte rural à la ferme de séjour, en passant par la vente de produits fermiers sur l'exploitation) en termes de prestations (figure ci-après) et d'apports économiques répond en effet à des stratégies qui se distinguent par les motivations et conduites de l'activité touristique et ce, quelle que soit la région étudiée.

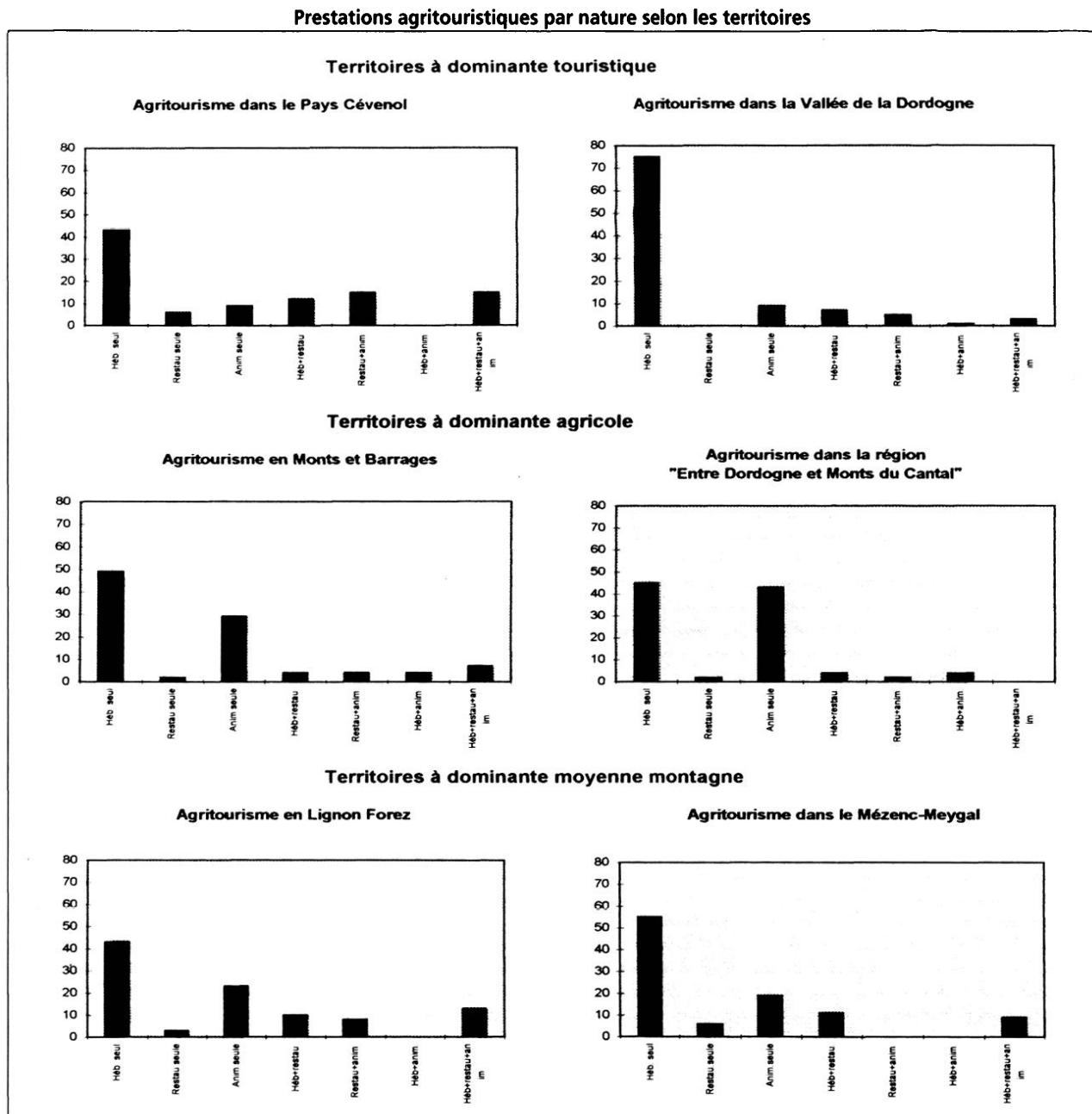
Trois logiques d'acteurs ont été décelées, sachant qu'un même exploitant peut adopter successivement différentes stratégies, liées à l'échec ou la réussite de sa pratique antérieure et à l'évolution de la structure familiale. La plus courante est la logique patrimoniale dont l'exemple type

est la location d'un gîte par un agriculteur. C'est ici moins l'apport financier que la réutilisation et/ou la rénovation d'un bâtiment qui motive l'exploitant. Ces prestataires s'orientent généralement vers un organisme de labellisation qui se charge de commercialiser la prestation. Ces agriculteurs peu incités à se prendre en charge, entrent en quelque sorte dans une logique de filière et adoptent un comportement d'attente vis-à-vis de la clientèle. Il s'en suit qu'ils s'investissent très peu dans la vie locale et valorisent peu leur région ou leur métier.

Une seconde logique entrepreneuriale a été mise en évidence. L'activité touristique correspond ici à un projet professionnel, au souci de dégager un revenu pour le chef d'exploitation ou pour une nouvelle personne arrivant sur l'exploitation. Les couples non originaires du milieu agricole y sont majoritairement concernés. Ces exploitants, vivant en grande partie du tourisme, se montrent dynamiques et relativement novateurs en singularisant un ensemble de prestations par l'image de leur territoire, en mettant en œuvre des techniques commerciales, en construisant des réseaux en dehors de la sphère agricole. Ainsi cette stratégie apparaît très sélective en terme de compétences et donc d'individus. Leur démarche ne s'appuie pas systématiquement sur le partenariat local. À la recherche de nouvelles clientèles, ils diversifient leurs propres activités et réseaux d'information mais ne sollicitent pas nécessairement les prestataires locaux.

Enfin, entre ces deux logiques, la stratégie de complément de revenu est plus difficile à caractériser. Il s'agit d'une logique essentiellement féminine, répondant au besoin de la conjointe de trouver une place sur l'exploitation ou encore à la nécessité d'accueillir pendant un certain temps un membre de la famille (enfant). En fonction de leur disponibilité, ces femmes établissent des partenariats, plus ou moins informels et à l'échelle de la petite région.

Le degré d'innovation est donc fonction de la stratégie de l'exploitant. Sur l'ensemble des territoires étudiés, les prestations adoptées aujourd'hui par les jeunes agriculteurs occupent une place plus importante au sein de l'exploitation, que ce soit en terme de revenu que de travail. En ce sens, le développement de l'agritourisme est davantage d'ordre *qualitatif* que quantitatif. Parler de stratégies revient à souligner le rôle de l'exploitant(e) dans le phénomène agritouristique, pour autant peut-on dire qu'elles sont indépendantes de la localisation géographique de l'exploitant ?



La vallée de la Dordogne se caractérise par la très forte propension des prestataires à proposer exclusivement une formule d'hébergement « sec », en l'occurrence sous forme de gîte rural. Les prestataires proposant une activité d'animation sont proportionnellement nombreux dans la région cantalienne : il s'agit de prestations axées sur la vente de produits fermiers.

Le Mézenc-Meygal, le Lignon-Forez et le pays Cévenol présentent davantage de prestations plus élaborées, le premier grâce à la restauration, le second par un « assemblage » de prestations de diverses natures et le troisième en misant sur les deux modalités. Enfin, Monts et Barrages se situent dans une situation intermédiaire.

Territoire et logiques d'acteurs

Les trois logiques se retrouvent sur les six territoires, mais à des degrés divers (tableau 1).

Ainsi, les agriculteurs adoptant une logique patrimoniale sont majoritaires partout sauf dans le Pays Cévenol où les «entrepreneurs» sont plus nombreux, et dans les Monts du Cantal où domine la logique de complément de revenu. L'agriculture a un poids important dans la détermination des stratégies d'acteurs. Par exemple, dans les régions où l'activité agricole s'exerce dans des conditions naturelles

peu favorables, le tourisme acquiert une place prépondérante. Dans le Mézenc-Meygal, les jeunes agriculteurs développent l'activité touristique pour maintenir leur exploitation; pour les exploitants cévenols, le statut agricole peut constituer le meilleur moyen pour créer l'activité d'accueil. La logique de complément de revenu prédomine dans le Cantal et la Loire, deux régions où sont liés dynamisme agricole et dynamisme touristique. La logique patrimoniale adoptée par les lotois s'explique en partie par le manque de main-d'œuvre nécessaire à l'accueil.

Tableau 1. Répartition des prestataires enquêtés selon leur logique et leur territoire

		Logique patrimoniale	Logique de complément de revenu	Logique entrepreneuriale	Total des exploitants rencontrés
Dominante touristique	Vallée de la Dordogne (Lot)	9	5	5	19
	Pays Cévenol	4	9	8	21
Dominante agricole	Dordogne et Monts du Cantal	4	14	3	21
	Monts et Barrages	7	6	3	16
Dominante moyenne montagne	Mézenc-Meygal	6	7	4	17
	Monts du Forez (Loire)	9	8	3	20

Un autre élément d'explication de la prépondérance de la logique patrimoniale dans la Vallée de la Dordogne lotoise est l'importance des flux touristiques⁸, accordant une rente de situation aux agriculteurs qui ne ressentent pas le besoin de proposer des prestations plus élaborées⁹. Toutefois, l'attrait touristique n'apparaît pas de façon systématique déterminant pour expliquer la stratégie des exploitants. Dans des régions non dotées d'éléments particulièrement attractifs telles que le Forez ou la région de «Monts et Barrages», les stratégies dominantes sont par contre différentes : les Foréziens proposent des prestations plus diversifiées et complexes tandis que les seconds offrent pour l'essentiel des formes d'hébergement. Au regard des résultats de fréquentation par exploitation agritouristique, il s'avère que le territoire en fonction de ses attraits touristiques garantit au prestataire un niveau de fréquentation minimal mais celui-ci a une marge de manœuvre lui permettant d'optimiser le fonctionnement de sa structure : les meilleurs taux de remplissage sont obtenus par des agriculteurs du Forez ou de Monts et Barrages. Ceci souligne la primauté de l'individu dans la réussite de l'activité d'accueil sur l'attrait touristique régional, la qualité relationnelle compensant en quelque sorte une moindre «attractivité» touristique.

Enfin, un dernier point est à noter pour expliquer le comportement des exploitants : l'existence ou l'absence de réseaux locaux entre prestataires. La présence d'une association ou d'une structure intercommunale de développement local facilite la mise en œuvre d'une dynamique collective et territoriale. Ceci semble autoriser des résultats plus importants que ne l'auraient laissé croire a priori les attraits relativement banaux de certaines régions.

Il existe donc des logiques de territoire, au sens où un ensemble de conditions naturelles, historiques et économiques influence les stratégies des acteurs. Mais l'agritourisme restant marginal au sein de ces territoires, les logiques d'acteurs soulignent plutôt la diversité qu'une véritable particularité territoriale.

8. Avec notamment la présence du site de Rocamadour qui accueille environ 1,5 million de visiteurs chaque année.

9. Dans le département du Lot, 90 % des exploitants agritouristiques proposent une prestation unique, essentiellement sous forme de gîte rural.

Conclusion

L'analyse du phénomène agritouristique montre que sous le même terme, se cache une grande diversité de pratiques au niveau de l'exploitation, en terme de nature des prestations offertes et de place accordée au tourisme dans le système de production. Cette multiplicité s'explique en partie par la localisation territoriale des unités agritouristiques. Mais de cette diversité qui ne facilite pas la mise en cohérence de l'ensemble, se dégagent aussi trois stratégies d'acteurs (entretien du patrimoine, complément de l'activité agricole, projet professionnel). La logique patrimoniale est la plus répandue mais aussi la moins innovante ; la démarche entrepreneuriale — source de développement pour l'entreprise — ne conduit pas nécessairement à une logique collective locale. L'intégration territoriale des pratiques agritouristiques s'avère globalement limitée ; ainsi que les effets de ces activités agritouristiques sur le développement des territoires.

Ces propos sont à relativiser dans le temps et l'espace. Il peut être prématuré de vouloir conclure aujourd'hui la contribution de l'agritourisme au développement car le phénomène agritouristique prend depuis peu de nouvelles formes avec un plus fort engagement de la part des agriculteurs dans l'accueil. L'apprentissage est d'autant plus long qu'il nécessite une rupture de pensée après des années d'encouragement à la spécialisation et de découragement de toutes les formes d'initiatives valorisant l'idée de diversification et de pluriactivité, dans des conditions où prime le désarroi et la prudence.

Par ailleurs, on peut se demander si la faible intégration des exploitants agritouristiques dans le territoire n'est pas propre aux espaces étudiés. Situées dans le Massif Central, ces régions sont quelque peu déstructurées et ont longtemps misé sur le «tout agricole» étouffant les activités émergentes comme le tourisme. Ceci pourrait d'ailleurs conduire à un prolongement éventuel de ce travail, axé sur le poids des éléments politiques et professionnels qui ont limité sans doute l'impact attendu de cette activité qu'est l'agritourisme, pourtant beaucoup plus pratiquée dans ces régions que sur l'ensemble du territoire national.

Nathalie DISEZ • Maître de conférences en aménagement et développement rural à l'École nationale d'ingénieurs des techniques agricoles de Clermont-Ferrand.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bazin G. *Le développement de l'agritourisme en France*. In Rencontre internationale sur le développement des zones défavorisées méditerranéennes. INRA, Paris, 1993, pp. 2-14.
- Begon M., Disez N. *Agriculteur, tourisme et statut social*. In Agritourisme et développement local. Actes de colloque ENITA/Sorbonne, ENITA Clermont-Ferrand, 1995, pp. 105-109.
- Brand C., Pernet F. *Nouvelles stratégies d'installation adaptées aux zones de montagne et défavorisées*. Ed. Peuple et Culture de l'Isère, Grenoble, 1986, 116 p.
- Cahiers d'Espaces. *Tourisme rural, la voie du développement durable*. 1996, n° 42, 203 p.
- Capt D. *Demande de biens différenciés, comportements spatiaux et diversification de l'activité des exploitations agricoles*. ENESAD/INRA, Dijon, 1994, 366 p + annexes.
- Caspar R. *Le développement territorial acteurs et stratégies*. Ed Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente, Paris, 1994, 83 p.
- Cavaille F. *Décomposition et recomposition de territorialités rurales : un enjeu pour la formation des ruraux?* In Territoires ruraux et formations, ENESAD Dijon, 1995, pp. 195-200.
- Christine M. *La géographie des vacances*. INSEE, Série Données sociales, 1990, pp. 226-232.
- Couturier I. *La diversification en agriculture (Aspects juridiques)*. Ed. L'Harmattan, Logiques juridiques, Paris, 1994, 557 p.
- CSA/DATAR. *L'espace rural*. Sondage, 1994, 64 p.
- Cuvelier P., Torres E., Gadrey J. *Patrimoine, modèles de tourisme et développement local*. L'Harmattan, Paris, 1994, 223 p.
- De Smedt J.-P. *Bilan mitigé pour avenir incertain*. Espaces, décembre 1992-janvier 1993, n° 113, pp. 4-9.
- Disez N. *La difficulté de mobiliser les agriculteurs à l'agritourisme*. Revue d'Auvergne, 1995, tome VIII, n° 4, pp. 33-40.
- Disez N. *Agritourisme et développement territorial, des exemples dans le Massif Central*. Thèse de doctorat ès Géographie, Université B. Pascal, Clermont-Ferrand, 1996, 240 p.
- Grolleau H. *Le tourisme rural dans les douze États-membres de la Communauté économique européenne*, TER, 1987, 96 p.
- INSEE. *Les vacances des Français : évolution sur vingt ans et résultats détaillés de 1990 à 1992*. INSEE, 1992, 236 p.
- Maison de la France. *Tourisme et nouvelles consommations, apport introductif*. 1995, 39 p.
- Pecqueur B. *Le développement local, mode ou modèle?* Ed. Syros, Paris, 1989, 149 p.
- Pernet F. *Stratégies paysannes : le développement dans la diversité*. In Peuple et Culture, Les agricultures différentes, Ed. La pensée sauvage, 1984.
- Urbain J.-D. *L'idiot du voyage, histoire de touristes*. Ed. Plon, Paris, 1991, 217 p.
- Vincent D. *Approcher la rentabilité d'activités touristiques en milieu rural*. Travaux et Innovations, novembre 1997, 282 p.
- Wampfler B. *Recomposition des systèmes agricoles de moyenne montagne*. In Économie Rurale, 1994, n° 224, pp. 52-56.